LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 7 Novembre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Brodeur, député de Rouville, était hier à Ottawa.

MM. les députés Dupont et Pelletier sont arrivés hier soir, à Ottawa.

Les hons. MM. Abbott, Chapleau et Ouimet sont partis ce matin pour Montréal.

L'hon. Frank Smith est parti hier soir pour Toronto. Il reviendra à Ottawa dans le cours de la semaine prochaine.

M. Tarte ne donne pas dans son journal les raisons qui l'ont décidé à remettre son mandat.

M. le juge Ouimet doit rendre jugement le 13 courant, sur les objections préliminaires dans la contestation de l'élection de Sir Hector Langevin dans Richelieu.

On dit que M. Abbott a été inondé de lettres des députés de Québec et autres chefs politiques, lui annonçant que la retraite de M. Chapleau serait de nature à faire perdre cette province au parti conservateur.

Des dépêches adressées hier au département d'Etat par M. Conger, ministre des Etats-Unis à Rio de Janeiro, confirment la nouvelle d'une nouvelle révolution au Brésil. Le président de la république, M. de Fonseca, a dissous le congrès et proclamé la loi martiale.

"Les évènements survenus au Brésil, dit à ce sujet un télégramme de Washington, causent une certaine inquiétude, en raison de l'importance des intérêts américains engagés dans ce pays et de l'étendue des relations commerciales. Il y a lieu de croire que le mouvement actuel est fomenté par un parti considérable tendant au rétablissement d'une forme monarchique de gouvernement au Brésil. Certains rapports reçus depuis quelques mois ont indiqué un affermissement sensible du sentiment républicain parmi le peuple brésilien, et, bien que la nouvelle du mouvement révolutionnaire cause beaucoup de surprise et motive probablement l'envoi de quelques navires de guerre sur des points où on peut craindre des troubles, on ne croit pas généralement que l'élement réactionnaire soit assez fort pour renverser la nouvelle république."

SON JEU DECOUVERT

Tant de rumeurs contradictoires ont été répandues par les journaux au sujet de la position de M Chapleau et du cabinet, que le premier ministre, du consentement de M Chapleau, a autorisé la publication de la déclaration suivante :

" Une conférence a eu lieu il y a quelques jours entre le premier ministre et le Secrétaire d'Etat concernant le département des chemins de fer. Quelques-uns des amis de M. Chapleau désiraient vivement depuis longtemps qu'il fût placé à la tête de ce département, mais M. Chapleau comprenant que dans les circonstances son transfert du Secrétariat d'Etat au département des chemins de fer pourrait créer quelque embarras au gouvernement, a décidé finalement de tirer le premier ministre d'embarras et de ne pas faire valoir les titres qu'il pouvait avoir au portefeuille des chemins de fer. Il tenait naturellement à ce que la province de Québec ne fut pas, par suite d'une réorganisation du cabinet, dans une position moins avantageuse qu'elle n'eût été s'il avait reçu ce portefeuille, et comme dès le début c'était l'intention de M. Abbott de confier le département des travaux publics à un ministre de la province de Québec, il n'y avait plus de difficulté sur ce point.

La rumeur de la résignation de M. Chapleau a donné lieu à beaucoup de conjectures qui n'étaient pas justifiées par les faits. Tous les ministres, y compris M. Chapleau, ont placé hier leur portefeuille à la disposition du premier ministre, afin de le laisser absolument libre dans le choix de ses collègues Tous consentent cependant d'administrer leurs départements respectifs comme ci-devant.

Il est impossible de dire d'une façon positive à l'heure qu'il est quel portefeuille échouera à tel ou tel ministre en particulier, mais on s'apercevra quand la réorganisation aura été effectuée que les services rendus au pays dans le passé par M Chapleau et son influence incontestable parmi ses compatriotes n'ont pas été méconnus et que ses talents seront mis à profit dans un poste important du gouvernement. "

Ce qui précède est une déclaration communiquée hier, par le premier ministre Abbott lui-même, aux journaux sous sa main. On nous croira sur parole quand nous dirons que LE CANADA n'a pas été de la fête. Quoique très agréable à notre égard, à chaque fois que nous avons eu l'honneur de rencontrer le premier conseiller de son Excellence, il nous regarde cependant par dessus ses lunettes, ce dont nous ne lui faisons pas de reproches. Nous citons le fait à la seule fin de dire, que nous nous en apercevons, et de prouver l'habileté du chef conservateur, de nous tenir en suspicion. Nous ne tenons aux secrets d'Etat, qu'en autant que nous pouvons les pénétrer avec les moyens à notre disposition. Ce n'est pas toujours un avantage aussi considérable qu'on est porté à le croire, que d'avoir l'oreille des ministres. Ils vous mettent souvent au courant des évènements; mais souvent aussi vous empêchent-ils de dire ce que vous en pensez. C'est si beau de dire ce que l'on pense. C'est chez nous une passion que nous n'avons jamais combattue. Ce mal est maintenant très enraciné Aussi notre conversion est-elle une cause de désespoir pour nos amis.

Nous faisons cette digression pour dire, que M Abbott ne nous a pas fait l'honneur de nous communiquer sa déclaration, et que nous n'en sommes pas plus mal.

Maintenant, à la question.

Nous parlons aujourd'hui d'une affaire qui concerne plus particulièrement les gens d'Ottawa, que les gens du dehors.

M. Abbott a fait publier simultanément dans l'EMPIRE, LA GAZETTE de Montréal et le CITIZEN d'Ottawa la déclaration en question. Le CITIZEN mettait en grosses lettres hier, en tête de ses colonnes. *An official statement*, ce qui voulait dire : c'est le premier ministre qui parle par notre bouche. Au point de vue où ces gens-là se placent : voilà un grand honneur. Et, comme noblesse oblige, le public a bien le droit d'espérer qu'un *official statement*, comme on dit, ne soit pas tronqué. C'est une insulte à faire à celui pour lequel on parle, et c'est tromper sciemment son public ; ce qui est encore très grave. L'EMPIRE, la GAZETTE, ont publié, dans toute son intégrité, la déclaration du premier ministre, et le MAIL même, l'a fait, malgré tout ce que l'on en a dit. Le CITIZEN d'Ottawa, seul, a cru devoir omettre le dernier paragraphe qui se lit comme suit :

> Il est impossible de dire d'une façon positive à l'heure qu'il est quel portefeuille échouera à tel ou tel ministre en particulier, mais on s'apercevra quand la réorganisation aura été effctuée que les services rendus au pays dans le passé par M. Chapleau et son influence incontestable parmi ses compatriotes n'ont pas été méconnus et que ses talents seront mis à profit dans un poste important du gouvernement."

A notre point de vue, cette dernière partie, est la plus importante de cette déclaration officielle ; parcequ'elle est le résultat d'une lutte acerbe, dangereuse et grosse de conséquences Résultat qui comporte la victoire d'un des nôtres sur des ennemis acharnés injustes et intolérants. Cette omission de la part du CITIZEN, était-elle involontaire ou de propos délibéré ? Voilà où nous voulons en venir. Nous disons : de propos délibéré, et, parcequ'elle concerne un des nôtres, c'est-à-dire, M. Chapleau, le chef des conservateurs de la province de Québec

Nos lecteurs ont peut être observé l'attitude qu'a prise le CITIZEN, dans la grande lutte que nous venons de soutenir pour nos compatriotes. Ils ont dû constater que l'organe de notre député, M Macintosh ne nous a pas fait preuve de sympathie et a même été jusqu'à dire que le chef des conservateurs français à Ottawa: M. Chapleau, n'était qu'un tragédien en politique.

S'il fallait introduire le théâtre sur la scène politique, quel comédien de bas-étage M. Macintosh ne ferait-il pas ?

Avec quel naturel ne remplirait-il pas son rôle favori, où il va pleurer dans le gilet d'un ministre, pour le mépriser le lendemain, dans son journal. Et, lorsque acculé au pied du mur, il jure sur son âme qu'il ne connait pas le premier mot de cette trahison grossière et en jette tout l'odieux sur ses subalternes.

Depuis le commencement de cette lutte mémorable, le CITIZEN n'a cessé de conspirer contre nous. Trop lâche pour donner franchement le fond de sa pensée, il a fait comme dans ce dernier cas : il a supprimé volontairement tout ce qui aurait pu contribuer à nous aider et a publié ce qu'il croyait pouvoir nous nuire, sous forme d'interview avec des personnages créés et mis au monde, pour le servir.

Nous avons déjà eu occasion de dire que le directeur du CITIZEN n'aimait pas les français. Les zélés ont voulu alors nous échapper, heureusement que ces quelques turbulents n'étaient que des avachis, à la solde du gouvernement.

La preuve crève les yeux de tout le monde maintenant, que LE CANADA sait ce qu'il dit.

Les Anglais en Afrique.

Le Mystere de la rue Charonne.

La France et le Vatican.

Les Salaisons Americaines en France.

LES PARTIS EN FRANCE.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LES SALAISONS AMERICAINES EN FRANCE

PARIS, 7 nov.—La commission des douanes à la chambre des députés a accepté les droits de 25 francs par 100 kilos, fixés par le sénat sur les salaisons américaines importées en France. Le rapport de la commission sera présenté aujourd'hui à la chambre.

LE MYSTERE DE LA RUE DE CHARONNE

PARIS, 7 nov.—Il semble que la découverte faite, d'un cadavre décapité dans la cave d'une maison de la rue de Charonne, ait mis la justice sur les traces d'un crime à sensation encore enveloppé de mystères. L'enquête ouverte par le juge d'instruction a déjà établi les faits suivants : Le cadavre trouvé dans la cave est celui d'un homme qui a été étranglé avant d'être décapité. Des traces de sang allant de l'extérieur à l'intérieur de la cave indiquent que l'assassin a transporté le tronc tout sanglant depuis l'endroit où le crime a été commis jusqu'à l'endroit où l'on a trouvé le corps. Malgré toutes les recherches on n'a pas encore trouvé la tête de la victime.

On a arrêté un ouvrier du nom de Vancourt qu'on soupçonne d'être l'assassin. Vancourt a déjà été en prison pour tentative d'assassinat. On l'a vu entrer dimanche soir dans la maison de la rue de Charonne en compagnie d'un autre individu, et on l'a vu sortir seul lundi avec un paquet de linge à la main.

LA FRANCE ET LE VATICAN

LONDRES, 7 nov.—Dans une conférence tenue récemment au Vatican dans le but d'aviser à la meilleure ligne de conduite à suivre, en vue de la crise imminente dans les relations entre le saint-siège et le gouvernement français, le pape, qui présidait la réunion, a déclaré qu'il serait scandaleux d'abandonner l'archevêque d'Aix et le désavouer ses propos, inspirés par son zèle pour l'église. Plusieurs cardinaux ont émis l'avis que le moment serait on ne peut plus mal choisi pour un désaccord avec la France. Ils ont déclaré également que l'archevêque d'Aix avait fait preuve d'une précipitation inutile et de manque de sagesse, en prenant une attitude qui devait sûrement irriter les autorités françaises. Ils ont soutenu encore que l'église n'était pas obligée de soutenir l'archevêque qui, pour le bien de toute l'église, devait subir les conséquences de son défaut de jugement. Finalement, la conférence s'est prononcée par une politique de temporisation.

A ce propos, M. Ribot ministre des affaires étrangères, a dit à un correspondant que en affirmant l'autre jour, à la chambre des députés, que le pape avait dit aux pélerins français et au cardinal Langénieux que les mesures prises par le gouvernement français étaient parfaitement justifiées, il s'appuyait sur une dépêche de M. de Béhaine, ambassadeur de France au Vatican, qui, depuis lors, a envoyé une autre dépêche confirmant la première et disant : " Bien que j'apprenne que le cardinal Langénieux dément cette nouvelle, je maintiens l'exactitude de mon dire et je suis tout prêt à en prendre toute la responsabilité ".

Le même correspondant a appris de très bonne source que le gouvernement français est étonné de voir le pape appuyer l'archevêque d'Aix dans ses prétentions à se placer au-dessus de la loi civile. De là est né le soupçon que le Vatican joue double jeu. Malgré tout, le gouvernement est résolu à affirmer la suprématie de l'Etat, et il continuera sans faiblesse les poursuites contre l'archevêque d'Aix, à moins que celui-ci n'abandonne la position illégale qu'il a prise.

LES PARTIS EN FRANCE

PARIS, 7 nov.—Les députés radicaux ont tenu jeudi une réunion dans le but d'étudier les moyens de reconstituer le parti. On a discuté plusieurs propositions, mais aucune décision n'a été prise. L'impression générale est que les efforts tendant à reconstituer le parti radical n'aboutiront pas.

PARIS, 7 nov.—Les radicaux qui avaient voté samedi dernier contre le ministère se sont réunis jeudi dans les bureaux de la chambre. La discussion n'a pas été longue mais décisive. M. Camille Dreyfus, député de Paris, a dit que le ministère était très populaire dans le pays, et qu'il valait mieux au lieu d'essayer de le renverser, se borner à lui demander quelle était la politique qu'il comptait suivre. Cet avis a été adopté. Tout se bornera à une interpellation qui donnera au ministère une nouvelle majorité. Nous aurons prochainement un discours agressif de Clémenceau, une réponse enjouée de Constans et on n'en parlera plus. C'est ce que veulent les radicaux, qui tiennent seulement à se préparer pour les élections prochaines.

Cependant le ministère pourrait être diminué moralement sinon numériquement, car on trouve que ses partisans ont trop appuyé sur l'importance du ministère au point de vue extérieur. Cette façon d'agir pourrait jouer un mauvais tour au cabinet. Les Français n'aiment pas les étrangers qui les obligent à un gouvernement. Charles X a été chassé parce qu'on l'accusait d'être rentré dans les fourgons de l'étranger. Constant pourrait être renversé le jour où l'on dira qu'il est protégé par les intérêts de l'étranger.

PARIS, 7 nov.—La brusque rentrée de M. Clémenceau dans la politique française en qualité de champion du socialiste Lafargue fait naître de nouveaux doutes sur la stabilité du cabinet actuel. M. Clémenceau considère le socialisme comme une puissance grandissante en France, et il compte trouver chez les socialistes l'appui qu'il ne peut plus obtenir des conservateurs pour recommencer son jeu favori : renverser les ministères. Il se soucie peu de l'interêt de son pays, et son patriotisme a toujours été d'un ordre purement personnel et démolisseur, quelque déguisement qu'il ait adopté.

Son attitude actuelle a engagé les républicains modérés à conseiller au président Carnot pour le cas où le ministère serait mis en minorité et pour étouffer dans l'œuf le projet de M. Clémenceau, de dissoudre les chambres et de faire appel au pays. Les républicains modérés ont une entière confiance dans le bon sens et le patriotisme de la nation, et ils sont certains qu'il se prononcera contre le socialisme, comme il s'est prononcé contre le boulangisme, le jour où il sera forcé de faire un choix.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

LONDRES, 7 nov.—Le STANDARD, a reçu d'un correspondant de Freetown (Sierra Leone) la nouvelle d'un " sérieux outrage commis par les autorités françaises contre un sujet britannique, Voici, d'après le journal anglais, les détails de cette affaire. Un M. Smith, envoyé par la maison Taylor, Laughland et Cie, de Glasgow, dans l'île de Matacong, dont elle est propriétaire, pour y rétablir certaines constructions et préparer le terrain pour la culture de l'indigo, vit arriver, au bout de quelques jours, un aviso français. L'officier commandant cet aviso débarqua en uniforme et châtia quelques indigènes. M. Smith protesta ; mais, sans tenir compte de ses observations, l'officier lui imposa silence et lui dit, avant de quitter l'île, qu'il allait demander des instructions au gouverneur des Rivières du Sud ; après quoi, il reviendrait. M. Smith lui répondit qu'il attendrait quatre jours au bout desquels, il devait repartir pour Sierra Leone où il avait affaire.

Après avoir attendu quatre jours, sans voir arriver les " autorités françaises," M. Smith se mit en route pour Sierra Leone. A une vingtaine de milles de Matacong, il aperçut l'aviso français et jugea qu'il était de son devoir de retourner à l'île. En y débarquant, il trouva son aide garrotté et le drapeau anglais abattu. Il protesta de nouveau contre les actes de l'officier français, en déclarant que Matacong était une possession britannique et que le gouvernement français ne pouvait y exercer aucune autorité. Là-dessus M. Smith fut arrêté et emmené à Konakry où, après l'avoir maintenu en état d'arrestation pendant dix-neuf heures, sans nourriture, on le relâcha. Il prit alors passage sur un bateau à vapeur de la compagnie africaine de navigation et, arrivé à Freetown, porta plainte devant les autorités anglaises.

Le correspondant du STANDARD ajoute ne pas savoir le résultat de cette démarche et croit que le gouverneur a télégraphié au ministère des colonies à Londres. Il affirme que Matacong appartient aux anglais depuis 1826, et qu'en 1877 le gouverneur de Sierra Leone, sir Samuel Rowe, chassa de cet îlot quelques douaniers français qui y avaient débarqué. Un peu plus tard, l'avis suivant fut publié dans la *Gazette Officielle :*

> AVIS OFFICIEL.—Son Excellence l'administrateur des établissements ouest-africains a reçu du principal secrétaire d'Etat de sa Majesté au département des colonies l'ordre de déclarer, pour l'information générale, que l'île de Matacong a été cédée à Sa Majesté en 1826, et que la dite île a, depuis lors, fait partie des possessions de Sa Majesté —Par ordre de Son Excellence, signé J. J. KENDALL, secrétaire colonial.

Mais voici que le STANDARD et son client de Sierra Leone sont formellement rappelés au respect des traités par le gouvernement anglais lui-même.

Un communiqué officiel, publié à Londres ces jours derniers, dit que l'Ile Matacong a été cédée à la France par le traité de 1879. La cession a été renouvelée en 1889. M. Smith n'avait donc aucun droit, ajoute le communiqué, d'arborer le pavillon britannique.

Le gouverneur de Sierra Leone n'a pas signalé l'incident au Foreign Office.

AMERIQUE

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 6 nov. :—Le club de crosse Shamrock a décidé d'offrir un banquet au juge C. J. Doherty pour célébrer son ascension sur le banc de la Cour Supérieure.

Les agapes auront lieu au Saint Lawrence Hall, le 18 courant.

—Un certain personnage dont on ignore le nom s'est rendu coupable, hier après midi, d'un crime abominable.

En passant à la Côte St-Louis, il a saisi trois jeunes filles dont la plus vieille est âgée à peine de huit ans et les a entraînées de force dans une carrière, pour les outrager de la manière la plus indigne.

Ce repoussant personnage ou plutôt ce monstre est un homme d'environ six pieds, il a la moustache et les cheveux rouges.

En passant auprès des jeunes victimes, il commença par les attirer à lui en leur offrant des bonbons, mais lorsqu'il voulut les emmener avec lui, elle se mirent à crier. Alors, il les prit toutes trois dans ses bras et les entraîna, en dépit de leurs cris, à l'endroit que nous avons nommé plus haut, et mit à exécution son dessein criminel.

Après avoir consommé son crime, le triste personnage s'éloigna, laissant ses victimes à une voisine qui accourait à leurs cris.

Une quinzaine de citoyens de le Côte Saint Louis se sont réunis pour aviser aux moyens de trouver le coupable, afin de le *lyncher*.

On nous apprend que les victimes de ce crime appartiennent à une famille anglaise nommée Williams.

—La nouvelle qui a circulé dernièrement à l'effet que M. A. L. Desaulniers avait intenté une poursuite contre le frère Ambroise de la communauté du Mont St Louis, est dénuée de fondement.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 6 nov.—On constate qu'il existe plusieurs cas de diphtérie, à St Joseph de Lévis ; déjà, un bon nombre de maisons ont été placardées par les ordres du bureau de santé.

Un nommé William Kelley, âgé de 24 ans, employé à bord du transatlantique CYNTHIANA, s'est noyé mercredi soir, en voulant descendre à terre. Plusieurs personnes ont essayé longtemps à repêcher le cadavre, mais ce fut en vain. On croit que le courant l'a entraîné. Les parents de Kelley demeurent en Angleterre.

—Le Révérend Frère Stephen, bien connu à Québec où il fut pendant longtemps directeur des écoles chrétiennes est arrivé hier matin en cette ville pour faire une courte visite aux religieux de son ordre. Un grand nombre de citoyens sont allés le voir à la résidence des Frères sur la rue St. Andrews.

Le R. F. Stephens est reparti hier soir pour Montréal où il dirige le collège du Mont St-Louis.

—Les commissaires royaux, les hon. MM. juges Jetté, Baby et Davidson, ont invité à dîner, hier soir, au Club de la Garnison, les avocats qui ont comparu devant la Commission Royale.

Etaient présents : Les honorables juges Jetté, Baby et Davidson, et MM. Beïque, Amyot, Hall, Casgrain et Cook. Le menu était des plus recherchés.

—Une chose que l'on ne sait peut-être pas, c'est que la première chapelle bâtie dans les " Bois Francs " est celle de St Louis de Blanford. C'est donc une relique du passé, une relique d'au-delà de cinquante ans. Le Rév. M. Mailhot a voulu conserver ce vieux temple des premiers temps de la colonisation à St Louis en l'enchâssant, pour ainsi dire, dans un lambris neuf qu'il a fait sabler, ces jours derniers. Jusqu'au " vieux coq gaulois " des anciens temps qu'il a hissé sur le clocher.

LE DEPART DE LA " NAIADE "

Le croiseur de la marine française la *Naïade*, portant le pavillon du contre-amiral Cavelier de Cuverville, commandant en chef la division navale de l'Atlantique du nord, a quitté jeudi les eaux de New-York, où il était depuis près de deux mois. Avant leur départ, le contre amiral Cavalier de Cuverville et les officiers de la *Naïade* se sont déclarés enchantés de l'accueil qui leur avait été fait à New York. La *Naïade* est passée à Sandy Hook à dix heures quinze minutes du matin, et se rend à la Martinique.

LES VOLEURS DE GRAND CHEMIN

Pour la troisième fois en une semaine, on signale un vol de grand chemin en Californie. La diligence faisant le service entre Redding et Alturas a été attaquée, à six milles de Redding, par des voleurs masqués et armés de fusils de chasse et de pistolets. Dans la caisse des messageries, ils ont pris une somme de $200 et ont pillé les sacs contenant les matières postales ; ils ont poussé la mesquinerie jusqu'à enlever au cocher de la diligence l'unique billet de $5 que celui-ci avait dans sa poche. Des agents de police sont partis à la poursuite des voleurs.

Dans l'Ohio, près de Bear Creek, des voleurs de grand chemin ont attaqué une voiture faisant le service des transports entre Dayton et le village de Germantown. Après avoir frappé le conducteur, un nommé Gunckel, jusqu'à ce qu'il eût perdu connaissance, les voleurs ont dévalisé la voiture et l'ont laissée tout attelée au milieu des bois. Les chevaux ont d'eux mêmes regagné la route et ils sont revenus, traînant la voiture, jusqu'à leur écurie à Germantown. On a retrouvé plus tard le pauvre Gunckel dont l'état, quoique grave, n'est pas désespéré.

LE FEU DANS UNE FABRIQUE

La fabrique de pétards pour signaux de chemin de fer de la compagnie Acme, à Golesburg (Illinois), a été détruite pendant l'après midi par un désastreux incendie, dans lequelle une jeune ouvrière a péri dans les flammes.

Vingt-quatre jeunes gens et jeunes filles presque des enfants, étaient employés dans la manufacture et ont eu à peine le temps de se sauver. Tous cependant sont parvenus à s'échapper à l'exception d'une jeune fille du nom d'Aurilla Dejerald dont les vêtements ont pris feu avant qu'elle ait pu gagner la porte. Un jeune homme nommé Dorn Titus a essayé de la sauver ; mais il n'a pu y parvenir et il a été très grièvement brûlé lui-même. La manufacture a été totalement détruite, et les pertes matérielles sont évaluées à $25,000.

La compagnie Acme est très sévèrement blâmée d'avoir employé des enfants pour la fabrication des pétards.

MANTEAUX DOUBLES.

J'ai à présent en magasin, un très bel assortiment de Manteaux doublés en Fourrure pour Dames jolies.

Ou de jolis Manteaux Doublés en Fourrures, pour Dames.

Articles les plus utiles pour un hiver de bonne heure.

Ou pour les soirées.

Prix depuis $20.00 jusqu'à $100.

Venez les voir.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.
Toronto B. & M. Co's.
Dominion.
Carling's
Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

☞ Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS —ET— LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

HOTELIERS DE PASSAGE.

50½ OCTAVES.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie.
Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.
Vendu en Douane ou Droits Payes.

PRIX REGULIER.

Donnez vos Ordres pour l'Article Veritable.

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie,
117 Rue Clarence.

ISLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

SAVAGE & FARNUM, Proprietors.

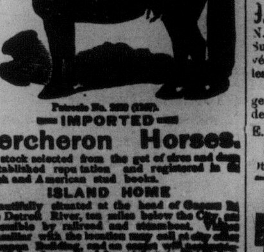

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat.

CATARRH

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à

E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal

D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞ Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

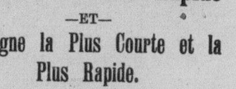

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers

Ottawa, 29 Juin 1890.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE